

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ COMMUNAUTAIRE ET DES SERVICES CORRECTIONNELS

PLAN STRATÉGIQUE 2008-2013 : POUR UN ONTARIO FORT ET SÉCURITAIRE

ÉNONCÉ D'ORIENTATION :

Le ministère a pour mandat de « servir, dans leur diversité, toutes les collectivités de l'Ontario pour assurer la sécurité de la province ».

BUTS DU MINISTÈRE :

Dispenser des services et établir des normes, des politiques et des directives dans le secteur des services de police, des services correctionnels et de la sécurité publique pour assurer la sécurité des collectivités de l'Ontario

Contribuer à l'édification d'un système judiciaire efficace, performant et harmonieux au service de toutes les collectivités de l'Ontario

Dispenser des programmes et des services adaptés aux besoins particuliers des collectivités de l'Ontario dans toute leur diversité

Travailler avec les collectivités autochtones pour répondre à leurs besoins en matière de services de sécurité communautaire et établir avec elles des relations harmonieuses fondées sur le respect mutuel

Diriger et favoriser l'établissement d'une organisation et d'une main-d'œuvre saines, diversifiées et engagées qui témoignent des valeurs du ministère et des collectivités que nous servons

OBJECTIFS :

Réduire la fréquence, l'incidence et la peur du crime

Réduire les taux de blessures et de décès liés à l'utilisation de véhicules

Gérer de façon efficace la population des établissements correctionnels pour adultes

Augmenter la préparation aux situations d'urgence et réduire les taux de blessures et de décès évitables

Améliorer la formation dans les principales activités

Augmenter la confiance du public

Apporter un soutien aux victimes d'actes criminels

Mettre à profit la science et la technologie pour augmenter l'efficacité des services

Moderniser les Services correctionnels

Améliorer la prestation des services en travaillant en partenariat avec d'autres ministères, organismes, gouvernements et organismes communautaires

Utiliser la science et la technologie pour améliorer la prestation des services

Accomplir des progrès mesurables dans la prestation de programmes adaptés (par ex., sexe, culture, âge, invalidité, etc.)

Augmenter le dialogue avec les collectivités et l'engagement envers l'élaboration de programmes adaptés

Améliorer la sécurité dans les collectivités autochtones

Travailler avec les collectivités autochtones afin d'accroître leur participation à la prestation des services

Élaborer des systèmes et des pratiques exempts de préjugés qui permettent d'attirer, de recruter, de promouvoir et de maintenir en poste une main-d'œuvre qualifiée et diversifiée

Recruter une main-d'œuvre diversifiée et capable de s'adapter culturellement aux besoins des Ontariennes et des Ontariens

Accroître l'engagement du personnel

CE QUE CELA SIGNIFIE POUR LES ONTARIENNES ET LES ONTARIENS :

Des collectivités mieux préparées, plus fortes et plus sécuritaires

Des services de sécurité publique de qualité qui sont à la fois flexibles, efficaces et efficaces

Des communautés engagées

Des collectivités autochtones plus fortes et plus sécuritaires grâce à des efforts communs

Une amélioration des services grâce à une main-d'œuvre à l'image de la communauté et sensible à ses besoins